



REUNION DU BUREAU EXECUTIF du 26 AOUT 2015

Le Bureau Exécutif du Comité d'Alsace s'est réuni le mercredi 26 août 2015 à 10 heures à la Maison du Bridge d'Alsace.

Etaient présents :

Le Président : Gérard A.SILBERSTEIN

Les membres du Bureau Exécutif : MM. Guy BERENGUER, Francis WOLFF et André SCHROEDER.

Yves GUILBERT était excusé.

1. Compétitions

Pour la saison 2015/2016 nous passons à 10 équipes en D1A et 14 équipes en D1B. Il y a donc 1 descente de D1A en D1B et 3 montées de D1B en D1A.

Pour la prochaine saison (2016/2017) le comité d'Alsace souhaite maintenir ce format plutôt que d'accéder à la recommandation fédérale qui prévoit 12 et 12 à partir de 2016/2017 (la gestion de 12 équipes sur un seul weekend étant inappropriée). Suivant la décision finale en concertation avec la fédération, le système de montées et descentes sera élaboré avant le début de la compétition de cette saison.

Le nombre d'équipes qualifiées en finale de ligue est défini pour la saison en cours : 5 équipes dans chacun des trois comités + l'équipe d'IV 400.

2. Trésorerie

La situation financière est saine. Les comptes seront arrêtés au 31 août 2015 et seront présentés lors de l'assemblée générale.

Une réserve devra être constituée pour faire face à toute dépense imprévue. Certaines dépenses sont prévues, notamment celle liée à l'amélioration du système de chauffage de la copropriété (réunion prévue en septembre).

La clé de répartition entre les trois clubs et le comité sera réactualisée en septembre.

Le personnel du bar sera formé à l'utilisation de la caisse enregistreuse et celle-ci sera opérationnelle au 1^{er} septembre.

3. Travaux

Des travaux d'électricité destinés à regrouper sur un seul circuit les équipements informatiques sont prévus.

Un nettoyage complet de la moquette sera effectué.

Le remplacement du lave-verres est également prévu.

Certains panneaux d'affichage changeront de place.

4. Agenda

Il sera disponible début septembre. La proposition faite lors de la réunion du Conseil d'Administration de faire payer les clubs et de déduire le montant des publicités trouvées sera renouvelée lors de l'assemblée générale.

5. Perspectives

La suppression de l'accompagnement éducatif dans les zones d'éducation non prioritaires conduira à revoir la stratégie à mettre en œuvre.

On se dirige vers un système basé sur le bénévolat des professeurs et des initiateurs.

La convention FFB – Education Nationale prévoit l'utilisation du bridge dans le programme de mathématique mais pas le développement du bridge scolaire qui était fréquemment mis en œuvre dans le cadre AE.

Pourtant les chefs d'établissements ont la possibilité d'intégrer cette activité dans le projet d'établissement (information source rectorat) ce qui nécessite une approche nouvelle des établissements scolaires.

Une formation d'initiateurs aura lieu le 9 septembre. Fin septembre-début octobre se tiendra une formation de professeurs.

Les relations avec l'université sont au point mort. Elles seront relancées à la rentrée.

Les subventions du bridge « jeunes » sont maintenant bien encadrées. Le nombre de licenciés jeunes a baissé car certains professeurs ne se sentent pas concernés par l'établissement de la licence fédérale puisqu'ils pratiquaient l'initiation dans le cadre de l'AE ou de l'accompagnement personnalisé.

Ce poste budgétaire est en léger déficit, contrairement aux autres saisons où il présentait un excédent.

6. Assemblée Générale

L'ordre du jour est adopté. La date de l'assemblée générale électorale de 2016 est fixée au 24 septembre.

La réunion est close à 12 heures.